

CAHIER DE CHARGES

N° 002/DOP/DAF/DG/2024

FORMATION COMPTABILITE

CAHIER DE CHARGES

SOMMAIRE

1. Présentation de la société.....	2
2. Expression du besoin	2
3. Spécifications techniques et quantitatifs des éléments.....	2
4. L'offre	2
5. Planning prévisionnel.....	3
6. Profils du soumissionnaire	3
7. Critères d'évaluation	3

1. Présentation de la société

CANAL+ GUINEE, filiale du groupe CANAL + INTERNATIONAL, est une Société Anonyme à Conseil d'Administration constituée en 2016. Son capital social s'élève à 120 000 000 GNF. La société a pour principal objet, la commercialisation sous forme d'abonnement ou autrement de toute chaîne de télévision, ensemble de chaînes de télévision et/ou plus généralement de programmes audiovisuels par tous moyens de diffusion et sur tout support, et de services de communication audiovisuelle de toute nature y compris des services interactifs via notamment l'organisation, l'animation et la coordination de tout réseau de distribution (distributeurs agréés, commissionnaires, etc.).

2. Expression du besoin

CANAL+ GUINEE recherche un prestataire (cabinet de formation) pour former ses collaborateurs sur les Opérations diverses suivant le référentiel OHADA vs PCG+ avec application dans SAP.

3. Spécifications techniques et quantitatifs des éléments

Les spécifications sont les suivantes :

Nombre de candidats à former 10.

Lieu de formation : Siège Canal +

4. L'offre

L'offre devra contenir :

- Période de garantie des éléments
- Proposition de prix avec possibilité de négocier une réduction
- Délai et modalité du paiement
- Expérience du soumissionnaire avec les entités du groupe CANAL + (y compris CANAL+ GUINEE) sur les produits similaires ou autres
- Références clients hors groupe CANAL +, incluant une attestation de bonne exécution qui fera l'objet de confirmation indépendante sur les produits similaires ou autres
- Délai de livraison

- Numéro d'inscription fiscale/ Fiche de régularité fiscale
- Copie du RCCM

5. Planning prévisionnel

La date prévisionnelle d'exécution est à partir du 20 août 2024

6. Profils du soumissionnaire

Obligation du Prestataire

Le fournisseur devra rassurer CANAL+ GUINEE qu'il dispose :

- Des éléments respectant tous les critères énoncés
- D'une situation fiscale régulière au regard de la réglementation en vigueur

7. Critères d'évaluation

Éléments d'évaluation technique :

CRITERES	Détails	COEF.
Expérience du soumissionnaire	<ul style="list-style-type: none"> ○ Expérience et ancienneté dans la fourniture de ces éléments ou produits similaires Note de 1 : moins de 2 ans Note de 2 : de 3 à 4 Ans Note de 3 : de 5 à 7 Ans Note de 4 : plus de 8 ans 	5%
Régularité fiscale	<ul style="list-style-type: none"> ○ Soumissionnaire régulière vis-à-vis des obligations fiscales Note de 4 : RCCM + NIF à jour Note de 3 : RCCM + NIF pas à jour Note de 2 : RCCM pas de NIF Note de 0 : RCCM + NIF non disponible * attestation de régularité fiscale à fournir en cas de sélection 	15%
Les références clients groupe CANAL +	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les références clients Groupe CANAL + (attestation de bonne exécution) Note de 1 : Aucune référence Note de 2 : Référence au moins une entité du groupe avec attestation de plus de 3 ans Note de 3 : Référence au moins une entité du groupe avec attestation de plus de 2 ans Note de 4 : Référence au moins une entité du groupe avec attestation de moins d'un (1) an 	5%

Autres références clients majeurs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les références clients (attestation de bonne exécution) <p>Note de 1 : Aucune référence Note de 2 : références avec attestation de plus de 3 ans Note de 3 : références avec attestation de plus de 2 ans Note de 4 : références avec attestation de moins d'un (1) an</p>	10%
Compréhension du Cahier de charges	<ul style="list-style-type: none"> ○ Respect quantitatif du cahier de charges Documentation technique de tous les éléments <p>(4) tous doc (0) pour dossier incomplet</p>	5%
Qualité de l'offre technique	<ul style="list-style-type: none"> ○ Qualité des éléments <p>Note de 0 : Aucune spécification respectée Note de 2 : respect partiel des spécifications Note de 4 : respect total des spécifications</p>	40%
Délai de paiement	<ul style="list-style-type: none"> ○ Délai de paiement contre dépôt de facture avec accusé de réception <p>Note de 1 : délai < 30 jours Note de 4 : délai supérieur ou égal à 30 jours</p>	5%
Modalité de paiement	<ul style="list-style-type: none"> ○ Modalité de paiement contre dépôt de facture avec accusé de réception <p>Note de 1 : si Avance de 50% ou plus Note de 2 : si avance de 30 % Note de 4 : si aucune avance</p>	5%
Livraison	<ul style="list-style-type: none"> ○ Délais de fourniture et d'exécution <p>Note de 4 : si < au délai 10 jours après validation du BAT Note de 3 : si = au délai 10 jours après validation du BAT Note de 1 : si > au délai 10 jours après validation du BAT</p>	10%
TOTAL		100%

LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

LE DIRECTEUR GENERAL